

**MAZARS**  
Le Premium  
131 boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Immeuble Higashi  
106 cours Charlemagne  
69002 LYON

# **BOIRON**

Société anonyme

2 avenue de l'Ouest Lyonnais  
69510 MESSIMY

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

**MAZARS**  
Le Premium  
131 boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Immeuble Higashi  
106 cours Charlemagne  
69002 LYON

# **BOIRON**

Société anonyme

2 avenue de l'Ouest Lyonnais  
69510 MESSIMY

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

---

A l'assemblée générale de la société BOIRON,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOIRON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations - points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance le point clé de l'audit relatif aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ce risque.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ***Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et à l'accord de préparation à la retraite***

*(Notes 19.2, 19.3 et 19.4 de l'annexe aux comptes annuels)*

### *Risque identifié*

Les salariés de BOIRON bénéficient d'avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les indemnités de départ en retraite conventionnelles et celles relatives à un accord interne de préparation à la retraite.

Ces engagements sont calculés chaque année par un actuair indépendant. Ils ne sont pas comptabilisés, à l'exception d'un montant de 1 090 K€ issu d'une fusion, et font l'objet d'une mention en engagements hors bilan dans l'annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour un montant total de 99 503 K€. Les modalités de cette évaluation sont décrites dans les notes 19.3 et 19.4 de l'annexe aux comptes annuels et le détail des hypothèses actuarielles retenues en note 19.2.

Nous avons considéré l'évaluation des engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- La détermination des hypothèses actuarielles repose notamment sur le jugement de la Direction du Groupe. Il s'agit principalement du taux d'actualisation, des prévisions d'évolutions de salaires, des taux de rotation du personnel et de la table de mortalité appliquée.
- Le montant des engagements est sensible aux hypothèses et méthodes utilisées pour le calcul. Une variation de ces hypothèses par rapport aux observations pourrait conduire à un impact significatif sur les engagements hors bilan dans les comptes sociaux de BOIRON.

### *Notre réponse*

Dans le cadre de notre audit des comptes sociaux, nos travaux ont notamment consisté à :

- prendre connaissance de l'accord de préparation à la retraite ;
- examiner la conformité de la méthodologie de calcul des engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi appliquée par le Groupe à la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 et aux techniques actuarielles reconnues ;

- rapprocher, par sondages, les données individuelles, liées aux salariés et utilisées pour le calcul des engagements, avec les données issues du logiciel de paie et les derniers bulletins de salaires ;
- réaliser un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie de calcul pour les engagements de BOIRON. Cet examen critique, réalisé par nos experts, s'est notamment traduit par :
  - la revue des hypothèses démographiques et financières utilisées pour le calcul des engagements (taux d'actualisation, évolutions de salaire, taux de rotation du personnel, table de mortalité...) au regard de la réglementation ou la confrontation de ces hypothèses aux observations menées (benchmarks, éléments statistiques...),
  - la contre-valorisation des engagements relatifs aux indemnités de retraites et à l'accord interne de préparation à la retraite ;
- comparer les montants d'actifs pris en compte au titre du fonds externalisé en déduction du montant des engagements avec les montants confirmés par la compagnie d'assurance ;
- contrôler les montants des engagements indiqués et vérifier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BOIRON par les assemblées générales du 19 mai 2011 pour le cabinet MAZARS et du 18 mai 2017 pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES.

Au 31 décembre 2018, le cabinet MAZARS était dans la 8ème année de sa mission sans interruption et le cabinet DELOITTE & ASSOCIES dans la 2ème année.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

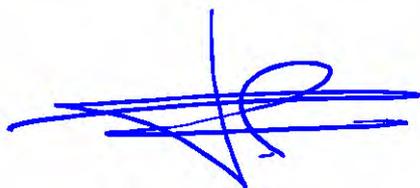
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Villeurbanne et Lyon, le 15 avril 2019

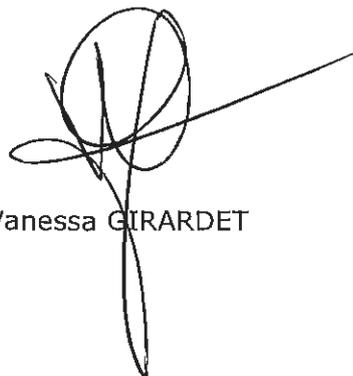
Les commissaires aux comptes

**MAZARS**



Nicolas DUSSON

**DELOITTE & ASSOCIES**



Vanessa GIRARDET

## Comptes sociaux

COMPTE DE RESULTAT (social) en K€	Notes	2018	2017
Montant net du chiffre d'affaires	2	494 072	488 858
Production stockée ou déstockée		- 958	3 693
Production immobilisée		2 388	1 968
Subventions d'exploitation		147	141
Reprises sur provisions et transferts de charges	11-15	6 843	6 553
Autres produits		3 613	3 978
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>506 105</b>	<b>505 192</b>
Achats de marchandises, matières premières et autres approvisionnements		36 508	34 474
Variation de stocks marchandises et autres approvisionnements		-1 392	260
Autres achats et charges externes		123 419	117 248
Impôts, taxes et versements assimilés		25 448	25 142
Salaires et traitements	3-4	100 755	100 162
Charges sociales		51 028	51 433
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8-9	30 182	26 911
Dotations aux provisions sur actif circulant et risques et charges	11-15	5 913	5 939
Autres charges		8 123	7 852
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>379 984</b>	<b>369 420</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>126 121</b>	<b>135 771</b>
Produits des participations		1 294	6 257
Produits des valeurs mobilières, créances de l'actif immobilisé, autres intérêts		488	914
Reprises sur provisions	15	170	484
Différences positives de change		1 733	2 188
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>		<b>3 685</b>	<b>9 843</b>
Dotations financières aux amortissements et aux provisions		5 124	6 859
Intérêts et charges assimilées		157	708
Différences négatives de change		1 933	2 152
Charges nettes sur cessions de VMP		32	
<b>Total des charges financières</b>		<b>7 246</b>	<b>9 718</b>
<b>Résultat financier</b>	6	<b>-3 561</b>	<b>125</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>122 560</b>	<b>135 895</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8	19
Produits exceptionnels sur opérations en capital		8 146	4 051
Reprises sur provisions exceptionnelles et transferts de charges	9-15	5 223	3 975
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>13 377</b>	<b>8 045</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		57	255
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 585	678
Dotations aux provisions exceptionnelles	8-9-15	17 127	5 489
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>20 769</b>	<b>6 423</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	7	<b>-7 392</b>	<b>1 622</b>
Intéressement		7 914	8 916
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		7 753	7 650
Impôts sur les bénéfices		35 923	38 368
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>63 578</b>	<b>82 584</b>

## BILAN

ACTIF (en K€)	Notes	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	31/12/2018 NET	31/12/2017 NET
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8</b>	<b>165 005</b>	<b>77 514</b>	<b>87 491</b>	<b>89 850</b>
Brevets, licences, marques		3 392	1 168	2 224	2 464
Logiciels informatiques		83 572	65 558	18 014	21 533
Droits au bail et fonds commerciaux		72 615	10 788	61 827	61 827
Immobilisations incorporelles en cours		5 426		5 426	4 026
Avances et acomptes sur immobilisations					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9</b>	<b>406 652</b>	<b>230 039</b>	<b>176 613</b>	<b>163 255</b>
Terrains et agencements		43 042	15 493	27 549	26 104
Constructions et agencements		191 739	111 740	79 999	73 741
Installations techniques, matériels et outillages		136 569	83 420	53 149	48 067
Autres immobilisations corporelles		22 492	19 386	3 106	3 206
Immobilisations en cours		11 782		11 782	9 899
Avances et acomptes sur immobilisations		1 028		1 028	2 238
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>10</b>	<b>82 531</b>	<b>30 515</b>	<b>52 016</b>	<b>119 181</b>
Titres de participation		79 447	30 223	49 225	48 120
Créances rattachées à des participations	<b>12</b>				
Autres immobilisations financières		3 084	292	2 792	71 062
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>654 188</b>	<b>338 068</b>	<b>316 120</b>	<b>372 286</b>
<b>STOCKS</b>	<b>11</b>	<b>49 683</b>	<b>1 967</b>	<b>47 716</b>	<b>47 471</b>
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>12</b>	<b>94 839</b>	<b>820</b>	<b>94 019</b>	<b>75 345</b>
Clients et comptes rattachés		76 030	622	75 408	58 281
Autres créances		18 809	198	18 611	17 064
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES</b>	<b>13</b>	<b>229 123</b>	<b>0</b>	<b>229 123</b>	<b>278 221</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>12</b>	<b>2 658</b>	<b>0</b>	<b>2 658</b>	<b>2 627</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>376 303</b>	<b>2 787</b>	<b>373 516</b>	<b>403 665</b>
Ecart de conversion actif		270	0	270	128
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 030 761</b>	<b>340 855</b>	<b>689 906</b>	<b>776 080</b>

<b>PASSIF (en K€)</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>430 549</b>	<b>508 158</b>
Capital social		17 566	19 415
Primes liées au capital social		79 876	79 876
Réserve légale		2 201	2 201
Réserves diverses		295 743	373 782
Report à nouveau		35 163	32 884
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>63 578</b>	<b>82 584</b>
Subvention d'investissements			
Provisions réglementées		35 681	32 328
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>14</b>	<b>529 808</b>	<b>623 069</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>15</b>	<b>22 376</b>	<b>13 736</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		<b>12 903</b>	<b>25 128</b>
Emprunt obligataire			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		8 663	20 300
Emprunts et dettes financières divers		4 240	4 828
<b>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>42 770</b>	<b>37 760</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>64 764</b>	<b>68 074</b>
<b>DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>6 896</b>	<b>5 434</b>
<b>AUTRES DETTES</b>		<b>9 124</b>	<b>2 067</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		<b>1 250</b>	<b>801</b>
<b>TOTAL DETTES ET REGULARISATIONS</b>	<b>16</b>	<b>137 707</b>	<b>139 265</b>
Ecart de conversion passif		15	12
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>689 906</b>	<b>776 080</b>

## Tableau de flux de trésorerie

Tableau de financement social (en K€)	31/12/2018	31/12/2017
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>94 815</b>	<b>127 359</b>
<i>Résultat Net (avant répartition)</i>	63 578	82 584
<i>Dotations et reprises d'amortissements</i>	32 617	28 565
<i>Dotations et reprises de provisions</i>	13 749	5 656
<i>Résultat sur cessions d'éléments d'actif</i>	-5 045	-3 492
<i>Subventions d'investissement rapportées au résultat</i>		
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>104 900</b>	<b>113 313</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-10 085</b>	<b>14 046</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'investissement</b>	<b>-39 875</b>	<b>-52 531</b>
Cessions d'immobilisations	7 995	3 926
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-6 609	-9 425
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-35 096	-44 252
Acquisitions d'immobilisations financières :		
■ Achat d'actions auto-détenues contrat de liquidité	-10 441	-12 046
■ Autres immobilisations financières	-5 877	-12 055
Diminution des immobilisations financières		
■ Cessions d'actions auto-détenues contrat de liquidité	10 134	11 390
■ Autres immobilisations financières	18	9 931
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations financières</b>	<b>-92 405</b>	<b>-29 751</b>
Achat d'actions auto-détenues hors contrat de liquidité	-63 510	
Dividendes attachés aux actions auto-détenues	2 759	1 578
Distribution de dividendes	-31 064	-31 064
Financements stables :		
■ Remboursement emprunt intra-groupe		
■ Autres financements stables	- 590	- 265
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-37 464</b>	<b>45 075</b>
Trésorerie à l'ouverture	257 914	212 839
Trésorerie à la clôture	220 450	257 914
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-37 464</b>	<b>45 075</b>

## **Annexe aux comptes sociaux**

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros (K€), sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les comptes sociaux ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 mars 2019.

### **Principaux événements de l'exercice 2018**

L'année 2018 a été marquée par des lancements de produits, avec notamment :

- Arnicrème®, produit cosmétique utilisé dans le traitement de la fatigue musculaire et la sensation de courbatures,
- Coryzalia® en format vingt unidoses.

L'exploitation du futur centre logistique du groupe aux Olmes a débuté avec le stockage de produits finis en fin d'année 2018. Les premières expéditions depuis ce site interviendront au cours du dernier trimestre 2019.

Le déploiement de la nouvelle organisation des établissements se poursuit. Les coûts complémentaires 2018 de la première étape s'élèvent à 149 K€. La deuxième étape, qui vise le regroupement d'établissements sur trois nouvelles implantations et le transfert de deux services préparatoires a débuté fin 2018. Une provision de 594 K€ a été constatée pour couvrir les mesures d'accompagnement.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation :

- L'établissement de Levallois-Perret a été cédé le 6 juin 2018, générant une plus-value de 6 207 K€. Cet établissement avait été fermé en 2017, à la suite de son regroupement sur le site de Pantin.
- Un nouvel établissement est en cours de construction sur Lille (mise en service prévue sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019), en vue de regrouper les équipes des deux établissements actuellement loués.
- Des travaux ont débuté sur le site de Sainte-Foy-lès-Lyon, destiné à accueillir fin 2019 les établissements de Francheville et Saint-Etienne, ainsi que les préparatoires de Clermont-Ferrand et Grenoble.

Dans le cadre des dispositions du programme renouvelé par l'Assemblée Générale du 17 mai 2018, l'entreprise a racheté 898 611 actions en octobre 2018 pour un montant total de 63 510 K€.

Les actions auto-détenues à la date du 5 septembre 2018, soit 1 849 196 actions ont été annulées. Après annulation, le capital social est composé de 17 565 560 actions.

Le Conseil Constitutionnel français ayant invalidé la taxe de 3 % sur dividendes versés, BOIRON société mère a demandé et obtenu, fin mars, le remboursement de la taxe acquittée au titre des exercices 2013 à 2016, soit 3 297 K€. Une partie de la somme, soit 1 817 K€, ayant été constatée en 2017, la différence a été constatée en produit d'impôt sur 2018.

## **NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

---

### **1.1 - PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX**

---

Dans l'objectif de présenter une image fidèle, les comptes annuels de l'exercice ont été établis :

- en respectant les principes généraux de prudence, de régularité et de sincérité,
- conformément aux hypothèses de base suivantes de :
  - continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC n° 2016-07 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments patrimoniaux est la méthode des coûts historiques, sous réserve de la réévaluation de 1976.

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **1.2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

---

L'application du règlement de l'ANC n° 2015-06 (cf. supra) n'a pas eu d'impact sur l'évaluation ultérieure des fonds de commerce et mali techniques. L'analyse a en effet confirmé une durée d'utilisation non limitée pour ces actifs.

Par ailleurs, la société avait opté en 2016 pour ne pas retraiter l'affectation extracomptable des malis techniques existant au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les malis étaient affectés précédemment au fonds commercial.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Ce dernier correspond à la valeur nominale historique des actifs incorporels, excepté pour ceux issus de la fusion avec DOLISOS qui ont été apportés à leur valeur réelle.

L'activation des coûts d'emprunts ne concerne aucune des immobilisations incorporelles.

- **Frais de recherche et de développement** : les dépenses de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées. La société immobilise les frais de développement lorsque les critères d'activation sont respectés. En pratique, les frais de développement activés correspondent aux frais liés à des logiciels informatiques (cf. infra).
- **Brevets, licences et marques** : les dépenses liées aux brevets et licences déposés par la société ne sont pas immobilisés. Seuls les brevets acquis sont classés dans cette rubrique. Ces derniers sont amortis sur vingt ans.  
Les concessions de brevets, ne remplissant pas les critères de pleine propriété, ne sont pas immobilisées. Les marques qui figurent à l'actif sont des marques acquises ou valorisées à l'occasion d'opérations d'apports ou de fusions. Elles ne font pas l'objet d'un amortissement, leur durée de vie n'étant pas programmée dans le temps. Un test de dépréciation est mis en œuvre à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié (notamment baisse significative des ventes de produits distribués sous la marque). Le test est réalisé sur la base d'une approche multi critères (rentabilité, chiffre d'affaires).
- **Logiciels informatiques** : les dépenses de logiciels à usage interne sont immobilisées lorsqu'elles concernent des projets informatiques importants, dès lors qu'ils présentent une forte probabilité de réussite technique et d'obtention d'avantages économiques futurs. Seules les dépenses de développement internes et externes (qui concernent les frais d'analyse organique, les frais de programmation, de tests et jeux d'essais et les frais de documentation destinés à l'utilisateur) sont activées.

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de un à cinq ans à compter de la date d'acquisition, lorsqu'ils sont acquis ou de leur date de mise en service, lorsqu'ils sont développés en interne. Les logiciels de gestion intégrés de type ERP, compte tenu de leur importance opérationnelle et de leur durée probable d'utilisation, sont amortis sur une durée de huit ans. La mise en service des projets importants est effectuée par lots, lorsque l'utilisation de chaque lot est indépendante.

- **Fonds commerciaux** : les fonds commerciaux figurant à l'actif ne sont pas amortis, car la société n'a pas identifié de durée prévisible à leur exploitation (durée d'utilisation non limitée). Les fonds commerciaux font donc l'objet de tests de dépréciation chaque année à la clôture de l'exercice, même en l'absence d'indice de perte de valeur, par rapport à la valeur d'usage (flux actualisés de trésorerie).

Les tests sont effectués en tenant compte de la manière dont les fonds de commerciaux sont suivis en interne. Ainsi, les fonds commerciaux qui ne sont plus suivis distinctement et sont devenus fongibles, sont testés au niveau auquel ils sont suivis par la direction.

### 1.3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, hors apports de DOLISOS, sont évaluées à leur coût d'achat majoré des frais accessoires selon les critères déterminés par la réglementation CRC 2004-06, 2002-07 et 2002-10 sur les actifs et leur dépréciation.

Les immobilisations issues de la fusion avec DOLISOS ont été apportées à leur valeur réelle. La valeur d'apport a ainsi été enregistrée comme la valeur brute des immobilisations correspondantes et un nouveau plan d'amortissement, conforme à la réglementation et à la pratique de BOIRON, a été déterminé.

L'activation des coûts d'emprunts ne concerne aucune des immobilisations corporelles.

La société a opté pour la constatation en charges des frais d'acquisition des immobilisations (droit de mutation,...) et non l'intégration dans le prix de revient des immobilisations concernées.

Les éléments de l'actif immobilisé suivent l'approche par composants : ils sont répartis entre immobilisations décomposables (structure et composants identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur des durées d'utilisation propres) et non décomposables.

La société n'a pas de dépense de gros entretien ou de grande révision, n'évoluant pas dans un secteur d'activité concerné par ce type de dépenses. Lorsque leur durée d'utilisation attendue est supérieure à un an, les pièces de rechange et de sécurité significatives sont immobilisées.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la durée d'utilité des actifs correspondants pour l'entreprise, en fonction de la consommation des avantages économiques attendus et des conditions probables d'utilisation des biens.

Les durées de vie retenues dans le calcul des amortissements sont les suivantes ; elles sont inchangées par rapport à l'exercice précédent :

Éléments d'actif	Amortissements	
	Économiques	Fiscaux
Constructions gros œuvres	30 ans	20 ans
Constructions autres composants	20 ans	20 ans
Agencements des constructions	10 ans	10 ans
Matériel industriel	12 ans	8 ans
Matériel de bureau, informatique, roulant	3 à 5 ans	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans	10 ans

Les différences entre les amortissements économiques et les amortissements fiscaux sont constatés en amortissements dérogatoires.

#### **1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

---

- **Titres de participation** : ils sont évalués à leur coût d'acquisition, majoré des frais d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle des titres devient inférieure à leur valeur d'inscription à l'actif. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale (disponible en cas de transaction comparable récente), de la situation nette de la société à la date de clôture et de la valeur d'usage, appréciée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, selon des modalités proches de celles retenues dans les comptes consolidés pour les tests de dépréciation des actifs non courants.
- **Actions auto-détenues** : la société a mis en œuvre plusieurs programmes de rachat d'actions successifs. Le dernier programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2018 et mis en œuvre immédiatement. Ce programme, limité à 10% du capital, ajusté le cas échéant afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme, poursuit les objectifs suivants :
  - assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action BOIRON par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
  - procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2018 dans sa quatorzième résolution,
  - conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société,
  - assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Les actions auto-détenues sont présentées au bilan en immobilisations financières.

La valeur actuelle des actions auto-détenues est égale au cours moyen du mois de décembre. A la clôture, une comparaison est effectuée entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur actuelle. Cette comparaison peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice ; elles sont comptabilisées sous forme d'une dépréciation.

#### **1.5 - STOCKS**

---

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2004-06, la société n'a pas retenu l'option d'inclusion des frais financiers de la période de fabrication dans la valorisation des stocks.

Les stocks des matières premières, des marchandises et des approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Le coût des matières premières, des marchandises et des approvisionnements a été valorisé suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Les stocks des produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Ce coût est constitué des consommations et des charges directes et indirectes de production, dont les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur réalisable d'un article en stock est inférieure à son coût. Dans le cas où la valeur de réalisation ne peut être déterminée, des indices de pertes de valeur sont pris en compte, comme la rotation ou l'obsolescence des produits.

## **1.6 - CREANCES ET DETTES**

---

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de change du jour de la transaction. Les écarts de change entre le cours de règlement et le cours de la date de transaction sont constatés en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des créances et des dettes dans le respect du nouveau règlement de l'ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 applicable à partir des exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères non dénouées à la clôture de l'exercice sont converties au cours du 31 décembre. Les écarts en découlant sont portés en écarts de conversion à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Ces principes s'appliquent que les créances et les dettes soient couvertes ou non.

Le traitement des couvertures des créances et dettes libellées en monnaies étrangères est expliqué en note 1.8.

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture de l'exercice sont inférieurs à leur valeur comptable. L'analyse du risque client est réalisée au cas par cas, en tenant compte d'une probabilité de défaillance et d'une probabilité de pertes en cas de défaut. Les probabilités sont estimées en tenant compte de critères tels que la situation financière du client, l'ancienneté de la créance ou l'existence d'un litige.

Les provisions sont constituées en tenant compte des garanties reçues, le cas échéant.

## **1.7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

---

En application des dispositions de la réglementation CRC 2000-06, une provision est comptabilisée lorsque BOIRON a une obligation à l'égard d'un tiers, obligation dont le montant peut être estimé de façon fiable et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Ces provisions couvrent les provisions pour litiges sociaux et commerciaux, les provisions pour retours de marchandises, les provisions destinées à couvrir des actions en cours sur les risques fiscaux et autres procédures, les provisions pour perte de change, les provisions pour réorganisation, les provisions pour gratification versée aux salariés à l'occasion de la remise des médailles du travail.

Dans le cas de réorganisations, une obligation est constituée dès lors que la réorganisation a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé à échéance déterminée ou d'un début d'exécution.

La société ne comptabilise pas les engagements de retraite, à l'exception de la provision apportée dans le cadre de la fusion de DOLISOS en 2005 et des cotisations versées à un fonds et constatées en charges l'année de leur versement. Le montant de la provision apportée a été figé, conformément à la réglementation comptable et repris en résultat lors du départ des salariés.

L'engagement est calculé selon les dispositions de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC, sans changement par rapport aux années antérieures.

Le montant de l'engagement total net de la provision, comptabilisée au titre de DOLISOS, résiduelle et nette de la juste valeur des fonds versés auprès d'un organisme externe est communiqué en engagements hors bilan en note 15.4.

De même, les engagements contractés au titre de l'accord de préparation à la retraite (APR) et assimilés à des avantages postérieurs à l'emploi figurent en note 19 parmi les engagements hors bilan.

En revanche, conformément à la réglementation en vigueur concernant les avantages long terme, une provision est constatée pour tenir compte des gratifications à verser au titre des médailles du travail.

## **1.8 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

Conformément à la recommandation de l'ANC 2015-05 et aux principes définis dans le Plan Comptable Général (art 372-1s), la société comptabilise les variations de valeur des contrats d'instruments financiers à terme à la clôture de l'exercice (essentiellement ventes à terme de devises dans le cadre de la politique de couverture de change des ventes en devises du groupe) comme suit, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- Le principe général est que les impacts des instruments financiers qui répondent aux critères de couverture définis par le règlement sont constatés de manière symétrique par rapport à l'élément couvert, dès lors que les critères de couverture définis par le règlement sont respectés.
- les variations de juste valeur liées aux opérations de couverture de flux de trésorerie ne sont pas constatées en résultat à la clôture.
- les variations de juste valeur des opérations de couverture de créances et dettes en devises sont présentées en résultat d'exploitation ou en résultat financier comme explicité dans la note 1.6, en pertes et produits de change, dans la mesure où ces instruments sont négociés sur un marché organisé dont la liquidité peut être considérée comme assurée. Les variations de juste valeur sont constatées de manière symétrique aux opérations couvertes. A la clôture de l'exercice les gains latents sur les opérations couvertes viennent en diminution de la perte de change latente sur les éléments couverts. Seule la perte de change nette sur l'opération couverte est constatée. Les pertes latentes sur les instruments de couverture ne sont pas constatées, sauf si elles excèdent le gain latent sur les opérations de couverture.
- Le groupe a opté pour ne pas constater spécifiquement les reports déports sur les opérations à terme.

Sur les exercices présentés, les instruments dérivés de change en cours correspondent uniquement à des couvertures de juste valeur et non de flux de trésorerie. Il n'existe pas d'instrument financier ne répondant pas aux critères de couverture.

La présentation de l'exposition au risque de change et de la stratégie en matière de couverture, ainsi que les positions des instruments de couverture en cours au 31 décembre 2018 sont mentionnées en note 18.5.

## **1.9 - CREDITS D'IMPOT ET REMBOURSEMENT D'IMPOT**

---

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices. Il est imputé sur l'impôt dû au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été exposées.

La société a opté pour comptabiliser le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, instauré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, en déduction des charges de personnel. Ce produit est rattaché à l'exercice selon le rythme de l'engagement des charges de personnel correspondantes. Ce dispositif prend fin au 31 décembre 2018, pour être intégré dans le calcul des charges sociales.

La société a constaté un produit d'impôt complémentaire de 1 480 K€ au titre de la taxe sur les dividendes de 3% sur le produit à recevoir constaté en 2017 (cf. note sur les faits marquants de l'exercice).

## NOTE 2 - CHIFFRE D'AFFAIRES

---

La répartition des ventes par activité est la suivante :

	2018			2017	Variation
	CA France	CA Export	Total	Total	%
Activité pharmaceutique	347 602	134 466	482 068	478 702	+0,7%
Activité non pharmaceutique	4 132	7 872	12 004	10 156	+18,2%
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>351 734</b>	<b>142 338</b>	<b>494 072</b>	<b>488 858</b>	<b>+1,1%</b>

Les produits sont comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise,
- leur montant peut être estimé de façon fiable,
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente soit recouvré.

L'essentiel du chiffre d'affaires correspond à la vente de produits homéopathiques. En pratique, le chiffre d'affaires est constaté à la date de livraison des produits.

Les remises accordées aux groupements et pharmaciens sont présentées en diminution du chiffre d'affaires.

Comme indiqué en note 1.7, une provision est constituée au titre des retours de marchandises, en provisions pour risques et charges.

## NOTE 3 - REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

---

Ces rémunérations sont constituées des sommes effectivement versées par la société mère aux personnes qui sont à la clôture ou qui ont été dirigeants, administrateurs et/ou mandataires sociaux, au cours de l'exercice clos.

Le total des revenus bruts 2018 s'élève à 2 833 K€ (contre 2 739 K€ en 2017) et se décompose en :

- rémunérations fixes : 1 308 K€,
- rémunérations variables : 1 149 K€ (elles intègrent l'intéressement, la participation, la prime d'intéressement basée sur le résultat opérationnel du groupe et l'abondement au PEE et PERCO),
- honoraires et droits d'auteurs : 96 K€,
- jetons de présence : 235 K€,
- avantages en nature : 45 K€.

Il n'y a ni avance, ni crédit alloué aux membres des organes d'administration et de direction, ni avantage visé par la loi TEPA, alloué aux membres de la direction.

Pour information, les engagements hors bilan liés aux organes d'administration et de direction sont constitués des avantages postérieurs à l'emploi pour 842 K€ et des avantages à long terme pour 84 K€.

## NOTE 4 - EFFECTIF

	31/12/2018	31/12/2017
Ensemble 1 (groupes 1 à 3)	1 038	1 085
Ensemble 2 (groupes 4 et 5)	990	999
Ensemble 3 (groupes 6 à 11)	460	448
<b>Total effectif physique</b>	<b>2 488</b>	<b>2 532</b>
<b>Total effectif en équivalent temps plein</b>	<b>2 361</b>	<b>2 398</b>

Les groupes de niveaux sont définis selon la grille de classification de la Convention Nationale de l'industrie pharmaceutique. La catégorie cadres correspond essentiellement à la catégorie 3.

Aucune variation de périmètre n'est intervenue en 2018.

L'effectif de clôture au 31 décembre 2018 est proche de l'effectif moyen.

## NOTE 5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Global	Courant	Exceptionnel
Résultat après intéressement, avant impôt et participation	107 254	114 646	-7 392
Impôt sur les sociétés	35 923	36 521	- 598
Résultat après impôt et avant participation	71 332	78 125	-6 793
Participation des salariés	7 753		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>63 578</b>		

L'impôt sur les bénéfices dû au titre de l'exercice 2018 tient compte du Crédit d'Impôt Recherche de 1 540 K€ (1 610 K€ en 2017).

Comme indiqué en note 1.9, la société a opté pour la comptabilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi en déduction des frais de personnel. Le montant comptabilisé en 2018 est de 2 714 K€ (3 358 K€ en 2017).

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi imputé sur l'impôt liquidé en mai 2018 s'élève à 3 409 K€. Ce montant a été affecté en totalité aux investissements industriels et fonciers.

La société a appliqué la disposition de la loi Macron permettant aux entreprises qui acquièrent, entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2017, certains biens d'équipement amortissables, selon le mode dégressif, de déduire de leur résultat imposable 40% de la valeur d'origine de ces biens. La valeur de la déduction ainsi effectuée sur l'exercice 2018 est de 1 304 K€ (830 K€ en 2017).

La société a constaté un produit d'impôt complémentaire en 2018 de 1 480 K€, lié à l'excédent du remboursement au titre de la taxe sur les dividendes de 3%, par rapport au produit à recevoir constaté en 2017 (cf. note sur les faits marquants).

Le résultat exceptionnel comprend essentiellement la provision pour contrôle fiscal (cf. note 7).

## NOTE 6 - RESULTAT FINANCIER

	31/12/2018	31/12/2017
Produits de participation <sup>(1)</sup>	1 294	6 257
Revenus de prêts sur filiales	290	618
Gains de change <sup>(2)</sup>	1 733	2 188
Autres produits financiers <sup>(3)</sup>	198	295
Produits sur cession de VMP		
Reprises de provisions pour dépréciation des participations <sup>(4)</sup>	170	152
Reprises de provisions pour risques et charges <sup>(5)</sup>		332
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 684</b>	<b>9 843</b>
Charges d'intérêts	- 156	- 184
Pertes de change <sup>(2)</sup>	-1 933	-2 152
Autres charges financières	0	- 524
Charges sur cessions de VMP	- 32	
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations <sup>(6)</sup>	-4 832	-6 859
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 292	0
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>-7 246</b>	<b>-9 719</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 561</b>	<b>124</b>

<sup>(1)</sup> Les produits de participation correspondent aux dividendes perçus des filiales. Le détail par filiale est donné dans le tableau des filiales et participations.

<sup>(2)</sup> Le résultat net de change correspond à une perte de 200 K€, il contient le résultat de la valorisation des comptes courants financiers, des comptes bancaires et des opérations de couvertures attenantes.

<sup>(3)</sup> En 2018, les autres produits financiers concernent principalement des intérêts sur dépôt à terme et comptes rémunérés pour 181 K€ (contre 282 K€ en 2017).

<sup>(4)</sup> Dont 64 K€ à BOIRON Suisse et 106 K€ à SPRL BOIRON Belgique.

<sup>(5)</sup> Correspond à la reprise de provision sur écarts de change latents.

<sup>(6)</sup> Dont provisions en 2018 sur BOIRON Medicamentos Homeopaticos au Brésil pour 1 023 K€, BOIRON Belgium pour 8 K€, BOIRON Pologne pour 1 022 K€, BOIRON UNDA en Belgique pour 1 257 K€, BOIRON Hongrie 782 K€, BOIRON Inde 681 K€, DOLISOS Italia 49 K€ et Editions SIMILIA pour 10 K€.

## NOTE 7 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2018	2017
<b>Autres charges exceptionnelles</b>	<b>- 57</b>	<b>64</b>
<b>Autres produits exceptionnels</b>	<b>8</b>	
<b>Plus / Moins values nettes sur immobilisations</b>	<b>4 561</b>	<b>3 071</b>
. Plus / Moins values sur immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	6 781	3 233
. Plus / Moins values sur immobilisations incorporelles <sup>(2)</sup>	-1 736	0
. Plus / Moins values sur immobilisations financières		- 42
. Plus / Moins values sur actions auto-détenues	- 485	- 120
<b>Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises</b>	<b>-11 905</b>	<b>-1 514</b>
. Dotations aux amortissements et provisions réglementées nettes de reprises <sup>(3)</sup>	-3 353	-1 289
. Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles sur immobilisations nettes de reprises <sup>(4)</sup>	965	- 160
. Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles nettes de reprises <sup>(5)</sup>	-9 516	- 65
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-7 392</b>	<b>1 622</b>

<sup>(1)</sup> Dont 6 207 K€ de plus-value de cession suite à la vente de l'établissement de Levallois contre 3 293 K€ en 2017 de plus-value de cession à la suite de la vente de Lyon 8<sup>ème</sup>.

<sup>(2)</sup> Dont 1 200 K€ de moins-value de cession suite à la mise au rebut de la marque BORIPHARM (provisionnée à 100%).

<sup>(3)</sup> Dont 3 401 K€ de dotations aux amortissements dérogatoires nettes de reprises suite aux amortissements des agencements des nouveaux bâtiments de Messimy et de l'amortissement de nouvelles machines (Bottlepack et Wilco pour 992 K€).

<sup>(4)</sup> Dont reprise de provision exceptionnelle de la marque BORIPHARM.

<sup>(5)</sup> Une provision pour impôt relative au contrôle fiscal en cours d'un montant de 9 248 K€ a été constatée en exceptionnel (cf. note 15).

## NOTE 8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/2018
Brevets, Licences, Marques <sup>(1)</sup>	4 591		-1 200		3 392
Logiciels	82 529	2 802	-5 048	3 289	83 572
Fonds commerciaux <sup>(2)</sup>	72 615				72 615
Immobilisations en cours et acomptes <sup>(3)</sup>	4 026	4 732		-3 331	5 427
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES</b>	<b>163 761</b>	<b>7 534</b>	<b>-6 247</b>	<b>- 42</b>	<b>165 005</b>
Amortissements et provisions Brevets, Licences, Marques	-2 127	- 240	1 200		-1 167
Amortissements et provisions Logiciels	-60 996	-9 706	5 144		-65 558
Amortissements et provisions Droits au bail					
Amortissements et provisions Fonds commerciaux	-10 788				-10 788
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>-73 911</b>	<b>-9 946</b>	<b>6 343</b>	<b>0</b>	<b>-77 514</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES</b>	<b>89 850</b>	<b>-2 413</b>	<b>96</b>	<b>- 42</b>	<b>87 491</b>

<sup>(1)</sup> Le poste Brevets, Licences et Marques a diminué de 1 200 K€ à la suite de la mise au rebut de la marque BORIPHARM avec en parallèle une reprise de provision du même montant.

<sup>(2)</sup> Les fonds commerciaux sont essentiellement constitués de :

- **Fonds commercial SIBOURG (1 356 K€)** : consécutif à la fusion réalisée rétroactivement au 1<sup>er</sup> juillet 1990 de BOIRON et des LABORATOIRES SIBOURG qui opéraient exclusivement sur Marseille et sa région. BOIRON ne disposait pas en 1990 de laboratoire à Marseille : cette acquisition a permis un quasi quadruplement du chiffre d'affaires des ventes de médicaments homéopathiques à nom commun, sur la zone de chalandise de l'établissement.
- **Fonds commercial LHF (7 019 K€)** : consécutif à l'acquisition en 1988 de la société LHF qui a eu pour effet d'augmenter la part de marché de médicaments homéopathiques de BOIRON de 45% à 57% environ.
- **Fonds commercial DOLISOS (49 414 K€)** : consécutif à la fusion-absorption de DOLISOS en 2005 qui a permis une progression de 30% environ des ventes de médicaments homéopathiques à nom commun et d'environ 30% des ventes de spécialités sur le marché historique de BOIRON.  
Les activités de la société LHF et de DOLISOS sont totalement intégrées à celles de BOIRON dont elles sont désormais indissociables et indifférenciables.
- **Fonds commercial DOLISOS SANTE ANIMALE (1 368 K€)** : consécutif à la transmission universelle de patrimoine réalisée le 2 mai 2007. Il comprend le fonds commercial DOLISOS SANTE ANIMALE pour 534 K€ transmis lors de la Transmission Universelle de Patrimoine et le mali technique pour 834 K€ correspondant à la différence entre la valeur comptable de la participation détenue dans la filiale et la quote-part de la situation nette à la date de l'opération. Ce mali a été affecté en totalité extra-comptablement au poste fonds commercial.
- **Fonds commercial LABORATOIRE FERRIER (1 893 K€)** : consécutif à la transmission universelle de patrimoine réalisée le 2 août 2017. Il comprend le fonds commercial des LABORATOIRE FERRIER pour 88 K€ transmis lors de la Transmission Universelle de Patrimoine et le mali technique pour 1 805 K€ correspondant à la différence entre la valeur comptable de la participation détenue dans la filiale et la quote-part de la situation nette à la date de l'opération. Ce mali a été imputé en totalité dans un sous-compte du poste fonds commercial.

<sup>(3)</sup> Les immobilisations en cours et acomptes concernent exclusivement des projets informatiques. Les projets seront amortis à compter de la mise en service de chaque lot indépendant. Les principaux projets en cours acquis sur l'exercice concernent :

- L'externalisation et l'infogérance des DataCenter pour 1 607 K€ (mise en service prévue fin d'année 2019).
- La mise en place d'un nouvel outil de gestion de l'activité logistique pour la plateforme des Olmes pour 917 K€ (mise en service prévue fin d'année 2019).
- L'implémentation de JD Edwards au sein de la filiale italienne pour 401K€ (mise en service prévisionnelle 1<sup>er</sup> trimestre 2019).
- Et enfin HAPPI pour 322 K€ (mise en service prévisionnelle 2<sup>ème</sup> semestre 2019).

Ces projets seront mis en service en 2019, et amortis sur une durée de cinq ans, excepté pour l'outil de gestion logistique des Olmes qui sera amorti sur huit ans.

La diminution des immobilisations en cours est essentiellement due à la mise en service du socle de gestion de la relation clients (CRM) pour 420 K€, du progiciel de gestion des processus ACCORD pour 840 K€ et du socle JD Edwards 2017 pour un montant de 345 K€.

Les fonds commerciaux ont cessé d'être amortis en 2005 à la suite de la fusion avec DOLISOS. Ils n'ont fait l'objet d'aucune perte de valeur sur l'exercice.

L'application du nouveau règlement de l'ANC n° 2015-06 a confirmé la durée d'utilisation non limitée des fonds commerciaux et des malis techniques, et la société a opté pour le maintien des affectations extra-comptables antérieures des malis techniques existant au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (soit en totalité en fonds commercial).

La mise en œuvre des tests de dépréciation sur les fonds commerciaux décrits en note 1.2 n'a pas conduit à constater de dépréciations sur les exercices présentés.

Les fonds de commerciaux sont testés en effectuant les regroupements, conformément aux règles redéfinies en note 1.2 :

- SIBOURG, LHF, DOLISOS, DOLISOS SANTE ANIMALE, et LABORATOIRE FERRIER

Comme indiqué en note 1.2, les frais de développement (hors développements de logiciels) sont constatés en charges. Pour information, les frais de recherche et développement constatés en charges s'élèvent à 3 169 K€ en 2018 contre 3 125 K€ en 2017.

## NOTE 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/2018
Terrains et agencements <sup>(1)</sup>	40 088	4 491	-1 610	73	43 042
Constructions et agencements <sup>(2)</sup>	178 658	13 638	-2 573	2 015	191 739
Matériel et outillage <sup>(3)</sup>	128 703	6 339	-5 531	7 058	136 569
Autres immobilisations corporelles <sup>(4)</sup>	23 277	1 307	-2 172	81	22 493
En-cours et acomptes <sup>(5)</sup>	12 136	10 128		-9 455	12 810
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES</b>	<b>382 863</b>	<b>35 902</b>	<b>-11 886</b>	<b>- 227</b>	<b>406 652</b>
<b>Amortissements et provisions :</b>					
Terrains et agencements	-13 983	-1 547	36		-15 493
Constructions et agencements	-104 917	-9 301	2 478		-111 740
Matériel et outillage	-80 636	-8 269	5 472	13	-83 420
Autres immobilisations corporelles	-20 071	-1 477	2 163		-19 386
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>-219 608</b>	<b>-20 594</b>	<b>10 150</b>	<b>13</b>	<b>-230 039</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES</b>	<b>163 255</b>	<b>15 308</b>	<b>-1 736</b>	<b>- 214</b>	<b>176 613</b>

- (1) L'augmentation est relative à l'aménagement du terrain des Olmes pour 2 715 K€ et de Messimy pour 1 119 K€. La diminution concerne la vente de Levallois pour 7 500 K€ (VNC : 1 166 K€ du terrain) et la vente des terrains à Messimy pour 476 K€ (VNC = 407 K€).
- (2) Les acquisitions sont principalement relatives à la mise en service des bâtiments sur le site des Olmes pour 10 066 K€ (novembre 2018), du réaménagement du bâtiment spécialités pour 1 744 K€ et de la mise en service du bâtiment Tubes et Doses, bâtiment Dragées, bâtiment Laboratoire de contrôle sur le site de Messimy (fin de mise en service) pour 2 091 K€. La diminution concerne la vente de notre établissement de Levallois-Perret (VNC : 95 K€).
- (3) Des investissements de matériels ont été réalisés principalement sur les sites de production de Messimy pour un montant de 7 379 K€ (bâtiment Tubes et Doses). La diminution concerne les sorties matériel de Sainte-Foy-lès-Lyon suite au déménagement pour 4 728 K€.
- (4) Les autres immobilisations concernent principalement le matériel informatique avec + 873 K€ d'acquisition et - 1 566 K€ de sorties.
- (5) La diminution des immobilisations en cours est essentiellement liée à la mise en service du matériel dans le bâtiment Tubes et Doses sur le site de Messimy en 2018. L'augmentation concerne la construction de Lille, qui devrait être mis en service sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Le montant des factures non encore réglées au titre des investissements au 31 décembre 2018, avec une clause de réserve de propriété, s'élève à 644 K€ hors taxe.

Aucun actif ne faisait l'objet au 31 décembre 2018 de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur les exercices présentés concernant les immobilisations corporelles. Notamment, la juste valeur estimée des sites qui ont été vendus est supérieure à leur valeur nette comptable.

## NOTE 10 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET AUTRES OPERATIONS AVEC DES PARTIES LIEES

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/2018
Titres de participation <sup>(1)</sup>	73 680	5 767			79 447
Créances rattachées					
Autres immobilisations financières <sup>(2)</sup>	71 062	74 059	-10 150	-131 888	3 083
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES BRUTES</b>	<b>144 743</b>	<b>79 826</b>	<b>-10 150</b>	<b>-131 888</b>	<b>82 532</b>
Provisions sur titres <sup>(3)</sup>	-25 561	-4 832	170		-30 223
Provisions sur créances <sup>(4)</sup>		- 292			- 292
<b>PROVISIONS</b>	<b>-25 561</b>	<b>-5 124</b>	<b>170</b>	<b>0</b>	<b>-30 515</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES</b>	<b>119 182</b>	<b>74 702</b>	<b>-9 980</b>	<b>-131 888</b>	<b>52 016</b>

- <sup>(1)</sup> Le détail des titres de participation (brut et net) est donné dans le "tableau des filiales et participations".  
Les mouvements en 2018 sont liés aux augmentations de capital par création de titres de BOIRON Brésil (1 942 K€), de BOIRON Hongrie (772 K€) et de UNDA en Belgique (2 500 K€) ainsi que l'a souscription à la création de titres de la filiale BOIRON SAS Colombie (553 K€).
- <sup>(2)</sup> Les mouvements sont essentiellement liés aux achats, ventes et annulations d'actions auto-détenues. Le montant total des actions auto-détenues s'élève à la clôture à 3 083 K€ contre 71 062 K€ au 31 décembre 2017. Une annulation des actions propres par diminution du capital social et des réserves pour un montant de 131 888 K€ a été effectuée fin octobre 2018. La valorisation à la clôture de l'exercice des actions auto-détenues a mis en évidence une moins-value latente de 219 K€.
- <sup>(3)</sup> Les titres ont été évalués à la clôture conformément à la méthode décrite en note 1.4. Une provision a été comptabilisée sur l'exercice à hauteur de 1 023 K€ sur BOIRON Medicamentos Homeopaticos au Brésil, de 8 K€ sur BOIRON Belgium, de 1 022 K€ sur BOIRON Pologne, de 1 257 K€ pour UNDA Belgique, de 782 K€ pour BOIRON Hongrie, de 681 K€ pour BOIRON Inde, de 49 K€ pour DOLISOS Italia et de 10 K€ pour Editions SIMILIA.
- <sup>(4)</sup> Cette augmentation de provision sur créances correspond à une provision pour couvrir les moins-values latentes :
- sur les actions propres pour un montant de 220 K€
  - sur les obligations de la Commerzbank pour 72 K€.

## NOTE 11 - STOCKS ET EN-COURS

	31/12/2018	31/12/2017
Matières premières et autres approvisionnements	12 648	11 182
En-cours produits semi-ouvrés	11 733	11 070
Produits finis	24 793	26 414
Marchandises	509	584
<b>STOCKS ET EN-COURS BRUTS</b>	<b>49 683</b>	<b>49 249</b>
Provisions pour dépréciation	1 967	1 777
<b>STOCKS ET EN-COURS NETS</b>	<b>47 716</b>	<b>47 472</b>

## NOTE 12 - ECHEANCIER DES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

La ventilation des créances et comptes de régularisation actif bruts est la suivante :

	31/12/2018	Montant à moins d'un an	Montant à plus d'un an	31/12/2017
Créances rattachées à des participations <sup>(1)</sup>	0	0	0	0
Prêts	413	2	411	406
Autres immobilisations financières <sup>(2)</sup>	2 670	23	2 647	70 656
Avances et acomptes fournisseurs	1 531	1 531	0	1 178
Clients douteux ou litigieux <sup>(3)</sup>	882	882	0	815
Créances clients	75 148	75 148	0	58 029
Personnel et comptes rattachés	56	56	0	83
État, impôts et taxes <sup>(4)</sup>	14 786	14 411	375	13 787
Débiteurs divers <sup>(5)</sup>	2 437	2 277	159	2 318
Charges constatées d'avance <sup>(6)</sup>	2 659	2 659	0	2 627
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>100 582</b>	<b>96 989</b>	<b>3 593</b>	<b>149 899</b>

- <sup>(1)</sup> Il existe une créance rattachée à des participations au 31 décembre non significative (432 €) sur les exercices présentés.
- <sup>(2)</sup> La part à plus d'un an des autres immobilisations financières est relative principalement aux actions auto-détenues pour 2 523 K€.
- <sup>(3)</sup> Les clients douteux et litigieux sont provisionnés à hauteur de 622 K€ en 2018 et 562 K€ en 2017.
- <sup>(4)</sup> Les créances auprès de l'Etat sont constituées essentiellement de créances en matière de TVA (6 875 K€), du CICE (2 974 K€) et d'une créance de 4 404 K€ de l'impôt sur les sociétés 2018 à la suite d'acomptes versés excédentaires.
- <sup>(5)</sup> Il s'agit principalement du remboursement à recevoir du fonds de couverture Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) Cardif pour 497 K€ (IDR versées sur décembre 2018) et des Rabais Remises et Ristournes fournisseurs à recevoir pour 1 755 K€.
- <sup>(6)</sup> Les charges constatées d'avance sont constituées uniquement de charges d'exploitation.

Produits à recevoir inclus dans les postes :

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes</b>		
	31/12/2018	31/12/2017
Etat, impôts et taxes <sup>(1)</sup>	2 974	3 883
Débiteurs divers <sup>(2)</sup>	1 794	868
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>9 173</b>	<b>8 221</b>

- <sup>(1)</sup> Le produit à recevoir de l'Etat est relatif au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et de l'Emploi pour 2 974 K€. Une correction a été effectuée sur 2017, le montant à recevoir correspond principalement au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et de l'Emploi pour 3 670 K€.
- <sup>(2)</sup> Il s'agit principalement des Rabais, Remises et Ristournes fournisseurs pour 1 755 K€.

## NOTE 13 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	<b>879</b>	<b>31 693</b>
Disponibilités	<b>228 244</b>	<b>246 528</b>
- Comptes bancaires	114 965	111 004
- Dépôts à terme	90 000	120 000
-Avances compte courant Filiales	23 176	15 468
-Autres	103	56
<b>MONTANT BRUT</b>	<b>229 123</b>	<b>278 221</b>
Provisions pour dépréciation		
<b>MONTANT NET</b>	<b>229 123</b>	<b>278 221</b>

Les valeurs mobilières de placement sont des produits mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentant pas de risque significatif de perte de valeur : OPCVM monétaires en euros ou placements équivalents (certificats de dépôts, comptes à terme...).

Les moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 32 K€ en 2018 contre une plus-value 4 K€ en 2017.

## NOTE 14 - MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2017	Affectation du résultat 2017 <sup>(2)</sup>	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/2018
Capital <sup>(1)</sup>	19 415				1 849	17 566
Primes d'émission et de conversion	79 876					79 876
Réserve légale	2 201					2 201
Autres réserves <sup>(1)</sup>	373 782	52 000			130 039	295 743
Réserve PVL						0
Report à nouveau	32 884	- 480	2 759			35 163
Résultat	82 584	-82 584	63 578			63 578
Subventions d'investissements	0					0
Provisions réglementées	32 328		6 928	3 574		35 681
. Provision pour hausse des prix	543		94	141		496
. Amortissements dérogatoires <sup>(2)</sup>	31 785		6 834	3 433		35 186
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>623 069</b>	<b>-31 064</b>	<b>73 265</b>	<b>3 574</b>	<b>131 888</b>	<b>529 808</b>

<sup>(1)</sup> Le capital social est composé de 17 565 560 actions d'un euro. La diminution du capital et des autres réserves est liée à la réduction de capital par annulation de titres portant sur 1 849 196 actions.

Le montant total des dividendes versés en 2018 s'élève à 31 064 K€ (idem en 2017).

<sup>(2)</sup> Les amortissements dérogatoires sont constatés selon les dispositions décrites en note 1.3. L'impact des amortissements dérogatoires sur la fiscalité latente est reporté en note 17.

## NOTE 15 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2017	Dotations	TUP	Reprises Provisions utilisées	Reprises Provisions non utilisées	31/12/2018
<b>Exploitation</b>	<b>13 041</b>	<b>3 500</b>	<b>0</b>	<b>-4 364</b>	<b>- 152</b>	<b>12 024</b>
. Provisions pour risques	0	162				162
. Provisions pour retours	2 962	2 597		-2 962		2 597
. Provisions pour médailles du travail	7 112	614		- 954		6 772
. Provisions pour IDR	1 274			- 185		1 090
. Provisions pour litiges	1 693	126		- 264	- 152	1 404
<b>Financier</b>	<b>128</b>	<b>270</b>	<b>0</b>	<b>- 128</b>	<b>0</b>	<b>270</b>
. Provisions pour perte de change	128	270		- 128		270
<b>Exceptionnel</b>	<b>567</b>	<b>594</b>	<b>0</b>	<b>- 325</b>	<b>0</b>	<b>835</b>
. Provisions pour risques	0					0
. Provisions pour charges	567	594		- 325		835
<b>Impôts</b>	<b>0</b>	<b>9 248</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 248</b>
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>13 736</b>	<b>13 611</b>	<b>0</b>	<b>-4 817</b>	<b>-152</b>	<b>22 377</b>

### 15.1 - PROVISIONS POUR RETOURS

Les provisions pour retours sont calculées, d'une part sur des bases statistiques qui s'appuient sur l'historique des retours des exercices précédents et d'autre part, sur la base de connaissance d'événements portant à considérer qu'il y aura lieu de réaliser des retours exceptionnels.

Au 31 décembre 2018, les provisions pour retours s'élèvent à 2 597 K€. La baisse du taux de retours sur les trois dernières années a entraîné la comptabilisation d'une reprise de provision nette de 365 K€ sur l'exercice 2018.

### 15.2 - PROVISIONS POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

Une gratification équivalente à un mois de salaire est versée aux salariés à l'occasion de la remise de leur(s) médaille(s) du travail. Celles-ci sont accordées au terme de vingt, trente, trente-cinq et quarante années de travail sous condition d'une durée minimum de quinze années d'ancienneté.

Les provisions pour médailles du travail sont déterminées par un actuairer, sur la base d'un calcul actuariel en fonction des conditions d'octroi prévues par les accords d'entreprise en vigueur. Pour déterminer la valeur actualisée de cette obligation, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. La valorisation est effectuée à chaque clôture et tient compte notamment de différentes hypothèses actuarielles telles que l'ancienneté, l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel par catégorie et le taux d'actualisation. Les hypothèses actuarielles retenues sont détaillées en note 19.2. Les écarts actuariels et l'incidence des changements de régime sont constatés immédiatement en résultat.

L'engagement correspondant comptabilisé dans les comptes sociaux au 31 décembre 2018 s'élève à 6 772 K€ contre 7 112 K€ en 2017. La variation s'explique principalement par la charge courante de l'exercice (Interest Cost et Service Cost) de 614 K€, et la reprise liée aux prestations payées sur l'exercice à hauteur de 641 K€. Les écarts actuariels en 2018 s'élèvent à 314 K€ dont écart sur salaires 194 K€ et écart sur turnover 106 K€ et il n'y a pas eu de changements de régime sur les exercices présentés.

### 15.3 - PROVISIONS POUR LITIGES

Les provisions pour litiges portent principalement sur des litiges avec des salariés (1 165 K€) et avec des partenaires commerciaux (239 K€).

## 15.4 - PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'entreprise a recours à un actuair pour l'actualisation de ses engagements.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés (cf. note 19), à l'exception de la provision apportée dans le cadre de la fusion de DOLISOS en 2005. Le montant de la provision (3 702 K€ à l'origine) a été figé, conformément à la réglementation et repris en résultat lors du départ des salariés. Le montant de la provision résiduelle s'élève à 1 090 K€ au 31 décembre 2018 contre 1 274 K€ au 31 décembre 2017 (cf. note 19).

## 15.5 - PROVISIONS POUR IMPOTS

Les provisions pour risques et charges intègrent une provision constatée en 2018 de 9 248 K€ au titre du contrôle fiscal dont BOIRON société mère fait l'objet.

Une proposition de notification a été reçue fin 2018 au titre de l'exercice 2015. La provision a été évaluée en tenant compte de la meilleure estimation du risque effectuée par la société en lien avec ses conseils, compte tenu des discussions en cours, dans le contexte où la société a l'intention de contester une partie des montants notifiés.

Cette provision a été constatée au compte de résultat en provision pour charge exceptionnelle à hauteur de 9 248 K€.

Le contrôle sur l'exercice 2016 est en cours.

## NOTE 16 - EMPRUNTS ET DETTES

	31/12/2018	Montant à moins d'un an	Montant à plus d'un an et à moins de 5 ans	31/12/2017
Établissements de crédit <sup>(1)</sup>	8 663	8 663	0	20 297
Emprunts et dettes diverses <sup>(2)</sup>	4 240	9	4 231	4 828
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 770	42 770	0	37 760
Dettes fiscales et sociales <sup>(3)</sup>	64 763	62 797	1 966	68 074
. Personnel et comptes rattachés	35 680	33 742	1 938	36 596
. Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 753	22 753	0	23 998
. Impôt bénéfices		0	0	
. Taxe sur la Valeur Ajoutée	46	46	0	35
. Obligations cautionnées		0	0	
. Autres impôts	6 284	6 284	0	7 445
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés <sup>(4)</sup>	6 896	6 896	0	5 434
Autres dettes <sup>(5)</sup>	9 124	9 124	0	2 067
Produits constatés d'avance	1 250	1 250	0	801
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>137 707</b>	<b>131 510</b>	<b>6 197</b>	<b>139 264</b>

(1) Il s'agit principalement des excédents de trésorerie des filiales remontés via la centralisation de trésorerie (8 579 K€) et des comptes bancaires créditeurs (45 K€).

(2) La part à plus d'un an de ce poste est principalement relative à la participation des salariés.

(3) La diminution de ce poste provient notamment de la baisse de la participation et de l'intéressement sur 2018 avec un impact chargé de 1 086 K€ et des taxes pharmaceutiques dues à la baisse du chiffre d'affaires HNC.

(4) L'augmentation des dettes sur immobilisations de 1 462 K€.

(5) Les autres dettes concernent les remises à accorder aux groupements et pharmaciens (1 281 K€ en 2018 contre 1 677 K€ en 2017) et surtout les clients créditeurs Groupe pour un montant de 7 161 K€ (avoirs émis en fin d'année sur les prix de transfert et particulièrement pour notre filiale italienne avec un solde au 31 décembre 2018 de 6 493 K€).

Charges à payer incluses dans les postes suivants :

	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts et dettes diverses	35	35
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 966	18 979
Dettes fiscales et sociales <sup>(1)</sup>	51 846	54 150
Dettes fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	2 895	1 739
Autres dettes	1 494	1 798
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>78 237</b>	<b>76 701</b>

<sup>(1)</sup> Les charges à payer liées aux dettes sociales représentent 45 788 K€ en 2018 contre 47 618 K€ en 2017.  
Les charges à payer liées aux dettes fiscales s'élèvent à 6 058 K€ en 2018 contre 6 532 K€ en 2017.

## NOTE 17 - SITUATION FISCALE LATENTE

	31/12/2018	31/12/2017
Provisions réglementées		
. Provisions pour hausse des prix	- 139	- 163
. Amortissements dérogatoires	-9 535	-9 138
Autres		0
<b>CHARGES FISCALES LATENTES</b>	<b>-9 674</b>	<b>-9 302</b>
Charges non déductibles temporairement		
. Participation des salariés	2 483	2 634
. Contribution sociale de solidarité des sociétés	147	151
. Provision pour impôt	2 869	
. Autres provisions	316	281
Écart de conversion passif		0
<b>GAINS FISCAUX LATENTS</b>	<b>5 815</b>	<b>3 066</b>
<b>RESULTAT FISCAL LATENT</b>	<b>-3 859</b>	<b>-6 236</b>

La situation fiscale latente est calculée au 31 décembre 2018 en utilisant les taux d'impôt futurs tels que définis dans le tableau suivant :

Année	2019	2020	2021	2022 et après
Taux	32,02%	28,92%	27,37%	25,83%

Les impôts différés ne sont pas constatés dans les comptes sociaux, à l'exception de l'impôt différé sur l'engagement de retraite DOLISOS comptabilisé dans les comptes sociaux dans le cadre de la fusion pour un montant de 375 K€ (cf. note 15.4).

## NOTE 18 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET SUR LE RESULTAT NET

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Capitaux propres</b>	<b>529 808</b>	<b>623 068</b>
Effet fiscal des amortissements dérogatoires (32,02%)	-9 535	-9 138
Effet fiscal de la provision pour hausse des prix (32,02%)	- 139	- 163
<b>CAPITAUX PROPRES HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES</b>	<b>520 134</b>	<b>613 768</b>
<b>Résultat net</b>	<b>63 578</b>	<b>82 584</b>
Impact dotation provision hausse des prix	30	21
Impact reprise provision hausse des prix	- 45	- 92
Impact dotation aux amortissements dérogatoires	2 188	1 788
Impact reprise aux amortissements dérogatoires	-1 099	-1 274
<b>RÉSULTAT NET HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES</b>	<b>64 653</b>	<b>83 029</b>

## NOTE 19 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 19.1 - ENGAGEMENTS LIÉS AUX OPERATIONS DE CROISSANCE EXTERNE (ACQUISITIONS, CESSIONS) ET AUTRES ACQUISITIONS D'ACTIFS

Les engagements hors bilan liés aux acquisitions d'actifs isolés concernent l'acquisition des marques et brevets de la société ALKANTIS. Le prix de cette acquisition en 2017, financée sur fonds propres, était de 2 495 K€. Un complément de prix est prévu au contrat :

- en 2023, de 10 % sur le chiffre d'affaires excédant 10 millions d'euros réalisé en 2022 sur ce produit, avec un plafond de complément de prix de 2 millions d'euros ;
- en 2028, de 10 % sur le chiffre d'affaires excédant 20 millions d'euros réalisé en 2027 sur ce produit, avec un plafond de complément de prix de 4 millions d'euros.

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de ce complément de prix car les conditions de comptabilisation ne sont pas remplies à la clôture.

### 19.2 - ENGAGEMENTS SOCIAUX – PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Taux d'actualisation	1,8%	1,7%	1,6%
Revalorisations annuelles des salaires <sup>(1)</sup>	2,0%	2,0%	1,8%
Taux de charges sociales	46,6%	50,0%	50,8%

(1) Hors augmentations différenciées par tranche d'âge

### 19.3 - ENGAGEMENTS SOCIAUX – INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle	55 165	59 005
Montant comptabilisé (cf. note 15)	-1 090	-1 274
Engagements de retraite	54 076	57 730
Juste valeur du fonds BNP <sup>(1)</sup>	-27 733	-29 885
<b>ENGAGEMENTS NETS NON COMPTABILISÉS</b>	<b>26 343</b>	<b>27 845</b>

<sup>(1)</sup> Les cotisations versées en 2018 s'élèvent à 0 K€ (3 000 K€ en 2017). C'est dorénavant la BNP qui est le porteur du fonds contre ACM Vie précédemment.

La valeur actuelle probable des droits acquis a été estimée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

L'évaluation actuarielle des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite a été réalisée en application de l'accord de branche étendu le 19 janvier 2004 et tient compte des lois de financement de la Sécurité Sociale votées entre 2007 et 2015. Conformément à ces dispositions, le calcul de l'engagement est effectué pour l'ensemble des salariés en retenant une hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié et une prise en compte de l'obligation des droits au prorata des droits acquis.

Pour information, les mouvements d'écarts actuariels sur les engagements bruts non comptabilisés liés une modification des effets d'expérience et des hypothèses actuarielles s'élèvent à - 4 644 K€ en 2018 contre - 1 212 K€ en 2017. En 2018, les écarts actuariels sont essentiellement dus à l'écart sur taux de charges sociales pour -1 299 K€, sur taux d'actualisation pour -585 K€, sur turnover -611 K€ et sur salaires -1 030 K€.

Les écarts actuariels liés à la juste valeur du fonds s'élèvent à - 604 K€ en 2018, contre + 674 K€ en 2017.

Aucune cotisation n'a été versée au fonds en 2018, contre 3 000 K€ en 2017. La diminution de la juste valeur du fonds en 2018 tient compte principalement du remboursement des indemnités versées pour 2 537 K€.

Aucune modification de régime n'est intervenue en 2018 (idem 2017).

### 19.4 - ENGAGEMENTS SOCIAUX - ACCORD DE PREPARATION A LA RETRAITE

	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle	73 160	79 380
<b>ENGAGEMENTS NETS NON COMPTABILISÉS</b>	<b>73 160</b>	<b>79 380</b>

En créant, dès 1976, un régime facultatif de préparation à la retraite, BOIRON a affirmé sa volonté de faciliter le passage de l'activité salariée vers la retraite, par le biais d'une réduction progressive du temps de travail, sans diminution de salaire.

Le groupe n'a pas externalisé le financement de l'APR.

Les salariés et l'entreprise ont confirmé leur intérêt vis-à-vis de cette période de transition offerte au moment de ce changement important dans les rythmes de vie, tant pour quitter progressivement des emplois à forte pénibilité que pour faciliter la transmission du savoir-faire des salariés en préparation à la retraite. Cet accord a permis également à l'entreprise de disposer d'une information précieuse quant à la date de départ des salariés bénéficiaires de ce régime et par conséquent, d'organiser des remplacements.

Tous les trois ans, le régime fait l'objet d'un réexamen par les partenaires sociaux dans l'application de ses modalités. La dernière révision date de mars 2018.

Les principales modalités sont les suivantes :

- Le régime de préparation à la retraite permet de disposer de temps libre et de réduire progressivement le temps de travail, facilitant ainsi le passage de l'activité vers la retraite sans diminution de salaire.
- Les salariés bénéficiaires de cet accord sont les salariés qui terminent leur carrière au sein de la société BOIRON, et quittent les effectifs, dans le cadre d'un départ ou d'une mise à la retraite et qui ont au minimum dix ans d'ancienneté à la date de départ administrative à la retraite.
- Les salariés bénéficiaires ont la possibilité d'intégrer le dispositif de préparation à la retraite au maximum quatre ans avant l'âge auquel ils pourront prétendre à la liquidation de leur pension de vieillesse du régime général et au minimum trois ans avant cette date.
- Le capital temps de préparation à la retraite est de 1 638 heures ou 468 demi-journées pour un salarié à temps complet et ayant au moins vingt-cinq ans d'ancienneté. Pour les personnes en temps partiel et ayant moins de vingt-cinq ans d'ancienneté, ces 1 638 heures ou 468 demi-journées sont proratisées.
- Cette réduction du temps de travail s'appliquera sur le temps de travail en vigueur au moment de l'entrée dans le mécanisme de préparation à la retraite.
- Des grilles prédéterminées de choix de réductions sont proposées aux salariés pour organiser cette réduction de temps de travail, tenant compte des différentes conditions requises.

Pour information, les mouvements d'écarts actuariels liés à une modification des hypothèses actuarielles s'élèvent à - 6 094 K€ en 2018 contre -2 583 K€ en 2017, l'essentiel des écarts actuariels proviennent des variations du taux de charges sociales, de turnover et des écarts sur salaires en 2018, et de différents éléments en 2017.

Les prestations payées s'élèvent à 4 454 K€ en 2018, contre 4 771 K€ en 2017.

## 19.5 - AUTRES ENGAGEMENTS

Il n'existe pas d'engagement en cours liés à des opérations de croissance externe.

### Engagements donnés :

	31/12/2018	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2017
Cautions bancaires					5 026
Cautions sur locations immobilières	86		86		89
Cautions fiscales et douanières	822			822	822
Contrat de prêt filiale russe					
<b>MONTANT ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>908</b>	<b>0</b>	<b>86</b>	<b>822</b>	<b>5 937</b>

Les cautions bancaires et cautions sur locations ont été données principalement pour des filiales.

Au 31 décembre 2018, il n'existe pas de clause pouvant déboucher sur d'autres engagements à l'exception de ceux présentés.

### Engagements reçus :

	31/12/2018	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2017
Garanties immobilières	1 275	991	285		2 232
Ligne de crédit bancaire					
<b>MONTANT ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>1 275</b>	<b>991</b>	<b>285</b>	<b>0</b>	<b>2 232</b>

Les garanties immobilières sont données aux filiales.

## Engagements réciproques :

	31/12/2018	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2017
Instruments sur devises	42 212	42 212			497
<b>MONTANT ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>42 212</b>	<b>42 212</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>497</b>

## Instruments sur devises :

Le groupe BOIRON est exposé à deux types de risque de change :

- un risque de change patrimonial qui provient des participations de BOIRON dans les filiales étrangères. Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon à long terme,
- un risque de change sur transactions qui provient des opérations commerciales et financières effectuées dans des devises différentes de l'euro, qui est la devise de référence du groupe.

Le risque de change sur transactions provient principalement :

- des ventes réalisées en devises locales,
- des besoins de financement de certaines filiales,
- des dividendes en devises versés par les filiales.

Le risque de change sur transactions fait l'objet de couvertures afin de protéger le résultat du groupe contre des variations défavorables des cours des monnaies étrangères contre euro. Ces couvertures sont cependant flexibles et mises en place progressivement, afin de pouvoir profiter également en partie des évolutions favorables.

Les opérations de couverture portent essentiellement sur des couvertures de juste valeur. Leur échéance est inférieure à un an.

Les opérations de couverture sont réalisées sur la base des factures émises.

Les opérations de couverture autorisées sont : les prêts et emprunts en monnaies étrangères, le change comptant ou à terme, les options de change avec une durée maximale de douze mois.

Les principaux actifs et passifs commerciaux en devises dans les comptes de BOIRON se décomposent comme suit, au 31 décembre 2018 :

Le tableau suivant présente ces instruments pour les contrats de terme (il n'existe pas d'options de change) et pour les principales devises concernées, pour 2018 et 2017 :

Devise	Type de contrat	31/12/2018			31/12/2018			31/12/2017			31/12/2017		
		Couverture commerciales de juste			Couvertures de comptes courants de			Couverture commerciales de juste			Couvertures de comptes courants de		
		Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)	Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)	Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)	Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)
Dollar américain	Contrats à terme	(19 400)	(16 943)	19	(15 500)	(13 537)	33						
Dollar canadien	Contrats à terme				(1 000)	( 641)	9	(750)	(499)	(2)			
Forint hongrois	Contrats à terme				(150 000)	( 467)	(3)						
Leu roumain	Contrats à terme	(9 000)	(1 930)	1	(20 000)	5	(7)						
Zloty polonais	Contrats à terme				(19 000)	(4 417)	16						
	<b>TOTAL GENERAL</b>		(18 873)	20		(19 058)	48		(499)	(2)		0	0

## **NOTE 20 - EVENEMENTS POST CLOTURE**

Néant

## **NOTE 21 - AUTRES INFORMATIONS**

---

BOIRON, en tant que société tête de groupe, établit des comptes consolidés. Elle est elle-même consolidée par intégration globale dans les comptes de SODEVA, holding familiale.

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Pays	Dénomination sociale	Devises	Capital Kdevises	Capitaux propres hors capital y compris résultat avant affectation des résultats Kdevises	Quote- part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis en K€	Prêts et avances reçus en K€	Cautions et avals données en K€	Taux moyen de l'exercice	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice Kdevises	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos Kdevises	Dividendes encaissés au cours de l'exercice en K€	Observations
						brute en K€	nette en K€								
<b>Filiales (+ de 50% de capital détenu par la société)</b>															
Italie	LABORATOIRES BOIRON	1 000 Euro	2 500	9 398	99,91	624	624	548				33 795	622	500	
Etats-Unis	BOIRON USA consolidé détient 100% de BOIRON (USA)	1 000 USD	3 588	- 20	100,00	3 452	3 452	11 017			0,84639	0	10		Société holding
Espagne	BOIRON SOCIEDAD IBERICA DE HOMEOPATIA	1 000 Euro	1 099	2 222	99,99	2 295	2 295		482			16 428	- 657		
Canada	BOIRON CANADA	1 000 CAD	2 395	747	100,00	1 614	1 614	359			0,65351	17 379	93	248	
Allemagne	BOIRON	1 000 Euro	511	- 647	100,00	517	0				-		- 3	-	Société sans activité
Belgique	UNDA	1 000 Euro	5 356	-3 660	79,17	7 127	2 505	1 973				5 651	-1 153		
France	BOIRON CARAIBES	1 000 Euro	1 660	1 583	99,04	1 898	1 898		2 463			7 891	548	247	
France	C.D.F.H.	1 000 Euro	8	285	100,00	8	8					954	- 16	-	
Rép.Tchèque	BOIRON CZ	1 000 CZK	3 600	51 444	100,00	99	99		302		0,03900	156 205	-3 935		
Slovaquie	BOIRON SK	1 000 Euro	406	349	100,00	390	390	569				2 667	227		
Pologne	BOIRON SP	1 000 PLN	10 099	-8 114	100,00	2 624	363	4 404		68	0,23471	32 190	-3 798		
Roumanie	BOIRON RO	1 000 RON	80	4 590	100,00	43	43	3 479			0,21487	45 852	-5 431		
Tunisie	BOIRON TN	1 000 TND	105	1 321	99,90	84	84				0,32167	5 625	178		
Hongrie	BOIRON	1 000 HUF	299 000	-312 399	100,00	960	0	513			0,00314	827 802	-281 243		
Bulgarie	BOIRON BG	1 000 BGN	650	1 496	100,00	332	332				0,51130	5 116	214		
Russie	BOIRON	1 000 RUB	827 000	831 784	100,00	13 775	13 775		576		0,01350	1 860 252	118 561		
Brésil	BOIRON MEDICAMENTOS HOMEOPATICOS	1 000 BRL	57 812	-43 390	99,99	18 404	3 245				0,23209	18 386	-2 817		
Belgique	BOIRON BELGIUM	1 000 Euro	3 650	-1 851	100,00	3 650	2 239		117			-	- 308	-	Société holding
France	BOIRON	1 000 Euro	555	1 013	100,00	555	555		1 366			5 850	383	200	
Italie	LABORATOIRES DOLISOS ITALIA	1 000 Euro	1 000	- 21	100,00	3 214	979		935			-	- 49		Société en cours de liquidation
Suisse	BOIRON	1 000 CHF	1 900	- 74	100,00	2 505	1 620		711		0,86589	4 335	4	-	
France	LES EDITIONS SIMILIA	1 000 Euro	43	186	97,52	752	223		201			176	- 10	-	
Portugal	BOIRON	1 000 Euro	400	437	100,00	400	400	42				4 323	- 51	100	
Belgique	BOIRON	1 000 Euro	11 019	-2 171	100,00	11 019	10 729		1 748			17 919	- 115		
France	C.E.D.H.	1 000 Euro	508	168	100,00	566	566	272				3 758	53		
Inde	BOIRON LABORATORIES	1 000 IND	150 000	-99 330	99,99	1 990	636		21		0,01239	16 618	-51 925		
Colombie	BOIRON SAS	1 000 COP	2 000 000	0	100,00	553	553				0,00027		0		Société créée le 17 octobre 2018

